# Invitation à une activité de formation continue

Titre: Demi-journée formation -- Avril 2024

No d'activité: 89570

Date: jeudi le 18 avril 2024

Lieu: Webinaire

Coordonnées: Inscription obligatoire

Contactez Maryse Bissonnette, adjointe formation médicale continue

ASSOCIATION DES MÉDECINS OMNIPRATICIENS D'YAMASKA

Tél. 450 991-1256 // formation@amoy.ca

## **Objectifs**

#### 13h - 14h30

Prolothérapie et médecine régénérative

- Expliquer en quoi consiste la médecine régénérative
- Décrire les phases de guérison normales du corps humain
- Expliquer en quoi consiste les injections de dextrose hyperosmolaire (prolothérapie)
- Décrire les effets délétères de la cortisone sur le collagène
- Expliquer le fonctionnement du PRP et des nouveaux produits sur le marchés pour traiter des conditions MSK
- Reconnaître le dextrose D5% comme substance injectable dans le traitement des douleurs chroniques

#### 15h - 16h30

Questionner les mythes de l'intervention médicale pour gagner en efficacité thérapeutique

- Remettre en question nos réflexes dans la manière d'accueillir la souffrance du patient
- Déboulonner les mythes de l'intervention entretenus insidieusement, en privilégiant les effets cliniques constatés
- Réfléchir sur les effets sur le patient de ma posture en tant que médecin
- S'appuyer sur le constructivisme pour récolter des informations de manière moins préjudiciables
- Susciter l'espoir à travers les questions de résilience (et en peu de temps)
- Discuter comment interrompre pour potentialiser les effets thérapeutiques
- Favoriser les changements et la résolution rapide des problèmes de nos patients
- Discuter des particularités de la convalescence traumatique

### Président de séance : Dr Francis Graveline

2024-04-18	13:00	14:30	Conférence	Prolothérapie et médecine régénérative	Dre Chantal Ducasse, médecin de famille (musculo-squelettique)
2024-04-18	14:30	15:00	Pause/Repas		
2024-04-18	15:00	16:30	Conférence	Questionner les mythes de l'intervention médicale pour gagner en efficacité thérapeutique	Thierry Wertz, psychologue

L'Association des médecins omnipraticiens de Yamaska, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure (s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire

des médecins du CMQ (catégorie A). Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Aucun



Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au https://evaluation.fmoq.org ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à https://padpc.fmoq.org

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.